

Jean-Marc Soutjis  
Secrétaire du CCE Planète Saturn France  
Trésorier du CE Planète Saturn Portet/Garonne  
Centre Commercial Carrefour  
Boulevard de l'Europe  
31120 Portet/Garonne  
Tel magasin : 05 62 20 74 03  
Portable : 06 81 99 28 91

20108107

A

Secrétaires CE et élus des magasins  
Planète Saturn et l'ensemble du personnel

Objet : PV des réunions CCE des 12, 20, 21 juin et 5, 11 et 26 juillet avec annexes. *NON APPROUVÉS*  
Courrier de la demande de dotation financière du CCE  
Coordonnées des membres présents aux réunions, élus, représentants syndicaux...

Copie : Inspecteur du travail de l'Essonne  
M.Noël Quipourt  
Maître Christian Saïd  
Avocat du CCE  
M.Pascal Roblin, M.Julien Sportes  
Tamdem expertise

Cher(e)s Collègues,

C'est en tant que nouveau secrétaire du CCE de Planète Saturn que je me permets de vous écrire afin de vous informer de la manière la plus objective possible de ce qui se passe actuellement au sein de notre société.

Nouvellement élu au CE de Portet/Garonne, suite au conflit social qui s'y est déroulé en novembre 2006, j'ai été amené à représenter mon magasin au CCE afin d'essayer de trouver une réponse aux nombreuses interrogations et inquiétudes de mes collègues.

A ma grande surprise, j'ai été élu secrétaire de ce même CCE et la tâche, je dois le dire est à la hauteur du triste état de notre groupe tant sur le plan économique, juridique, social et humain.

Je m'inscris en faux contre notre gérance qui tente de discréditer le CCE en affirmant que de véritables négociations ont eu lieu et j'assume l'entière responsabilité d'affirmer que malgré ses dires elle n'a formulé à ce jour aucune « *propositions concrètes et constructives et n'a pas exécuté loyalement ses obligations* » au détriment de ses salariés qui n'ont plus à ce jour d'espoir de retravailler au sein de notre groupe, ni de trouver une sortie honorable à leur situation.

Cela fait un peu moins de 3 mois maintenant que j'assiste aux réunions du CCE, sous la houlette de M. Payet, DRH, et la situation que j'y ai trouvée me semble des plus consternante pour ne pas dire déplorable et plus simplement, pour paraphraser un homme politique des plus connus, «Abracabrantesque ». La direction agit de façon complètement incompréhensible et irrationnelle, comme si elle cherchait à saborder notre groupe.

Je ne souhaite aujourd'hui que vous faire un bref rappel des faits.

En décembre 2006, la direction décide de manière unilatérale la fermeture des magasins de Villiers en Bière, Lomme et Bordeaux les Quais sans en informer et encore moins consulter le CCE malgré l'obligation légale à laquelle elle est soumise par la loi. Celui-ci n'a donc pas pu jouer son rôle et effectuer son travail de contre-proposition pour le maintien de l'activité économique de ces trois magasins et s'est trouvé devant le fait accompli.

Les discussions qui ont eu lieu par la suite, pour l'élaboration d'un PSE digne de ce nom, ont été aussi vaines que stériles puisque la direction, en toute mauvaise foi et force est de le constater avec mépris, n'a retenu aucune des propositions et demandes du CCE en matière de reclassements, de formations et d'indemnités de licenciement. Elle tente par tous les moyens de passer outre la loi en imposant un PSE ne correspondant en rien à ses devoirs les plus élémentaires et aux droits légitimes des employés abusivement licenciés.

Ma prise de fonction, le 12 juin 2007, s'est trouvée accompagnée d'une lettre de l'inspection du travail (voir annexes des PV) nous mettant en garde sur les dérives de notre direction quant à la fermeture des magasins de Villiers en Bières, de Lomme et de Bordeaux les Quais, avec un rappel des conditions limites légales, de la fermeture du magasin d'Euralille et d'HMS.

Notre direction n'en a absolument pas tenu compte et de manière totalement incompréhensible et irrationnelle a poursuivi sa politique de jusqu'au-boutiste qui a donné lieu au constat de carence de l'inspection du travail de l'Essonne du 24 juillet 2007 (voir annexes des PV). Il est particulièrement heureux que les plus hautes autorités de l'état suivent de très près ce dossier tant la situation juridique dans lequel nous nous trouvons est complexe.

C'est à ce titre que le CCE a décidé à l'unanimité de ses membres présents de se faire assister d'un avocat et de se donner la possibilité d'ester en justice contre notre direction afin que celle-ci respecte enfin ses obligations. C'est pour cela que le CCE a décidé de se doter de moyen financier nécessaire à son action. (Voir courrier en annexes).

Mais j'espère réellement que nos dirigeants vont opter pour une solution beaucoup plus honorable et raisonnable qui consisterait à la reprise sérieuse des tractations en septembre afin de régler cet épineux problème et revenir sur des bases plus saines et sereines nécessaire « à la bonne santé morale de notre groupe ».

Par ce courrier, je vous fais la demande expresse de venir assister aux prochaines réunions du CCE, au-delà de tout esprit partisan ou idéologique, afin que vous puissiez vous forger votre propre opinion et que vous puissiez informer le personnel de vos magasins respectifs de la réalité de la situation. Cela contribuerait à rompre l'isolement et l'ignorance que tente de maintenir la direction autour de chaque magasin.

C'est votre droit le plus absolu, malgré je le sais par des exemples concrets, les pressions de certains directeurs pour ne pas vous y rendre.

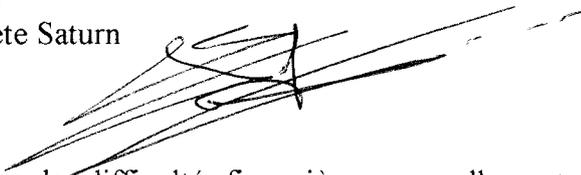
C'est votre droit mais aussi votre devoir et votre responsabilité car si l'avenir de notre groupe appartient aux actionnaires il nous appartient aussi par notre travail.

Je vous demande à tous de ne pas oublier que nous sommes le fer de lance de notre société et qu'en cela nous avons droit à beaucoup plus de respect que n'en affiche la direction à notre encontre.

En souhaitant vivement pouvoir faire connaissance avec le plus grand nombre d'entre vous lors d'une prochaine réunion CCE, je vous souhaite une bonne rentrée à tous.

Cordialement.

JEAN-MARC SOUTJIS  
Secrétaire du CCE Planète Saturn



PS : J'ai pris connaissance des difficultés financières auxquelles se trouve actuellement confronté le CE de Dijon (voir annexe). Si je n'ai pas très bien compris les tenants et aboutissants de la situation, je trouve personnellement intolérable que des salariés soient privés du rare petit avantage social auquel nous avons tous légitimement droit et je proposerai lors d'une prochaine réunion CCE que soit inscrit à l'ordre du jour que les fonds collectés par le CCE servent aussi dans la mesure du possible à les aider à rétablir leur situation financière.

PS Bis : Certains membres élus des CE m'ont demandé que soit tenu une réunion extraordinaire du CCE afin de parler du changement de rémunération des Garanties Plus qui je vous le rappelle ne sont plus doublés si l'objectif de 20 est atteint.

J'ai besoin pour cela d'une demande de la majorité des CE. Si vous le souhaitez vous pouvez m'adresser celle ci par courrier.